



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-128264>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **24-128264**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Igny

Correspondant : VIGOUROUX Francisque, Monsieur le Maire

Adresse : 23 avenue de la Division Leclerc, 91430 Igny

Coordonnées :

Téléphone : 0169331128

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.igny.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE DESIMPERMEABILISATION ET VEGETALISATION DE LA COUR MATERNELLE CHARLES PERRAULT ET DE LA COUR ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

règlementent : Le marché est financé sur le budget de la commune d'Igny (ressources publiques propres à la collectivité). Le candidat est informé que l'acheteur public souhaite conclure le marché dans l'unité monétaire suivante : euro (euros). le paiement des acomptes et du solde interviendra dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le maître d'ouvrage de la demande du maître d'oeuvre

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 Euros T.T.C. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. L'acte d'engagement devra désigner le mandataire du groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 13/12/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24MA28

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> Code NUTS : FR104 Lot 1 - MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE DESIMPERMEABILISATION ET VEGETALISATION DE LA COUR

MATERNELLE CHARLES PERRAULT ET DE LA COUR ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 13/12/2024 à 12:00 Modalités d'ouverture des offres : Date: 13 déc. 2024 Lieu : Mairie d'Igny Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78000 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139211119Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Web : <http://versailles.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Interdépartemental de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78000 Paris Cedex 15 Tél : 0139205400 Fax : 0139205487Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr DUME Le candidat peut déposer sa candidature en utilisant un document unique de marché européen (DUME) comme le permet l'article 49 du décret relatif au marché public. Renseignements complémentaires : Vous trouverez dans le règlement de la consultation les informations suivantes : Éléments nécessaires à la sélection des candidatures : article 6.1 Conditions d'envoi ou de remise des plis dématérialisés : article 8 La pondération des critères de jugement des offres : article 7.3 Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Service Commande Publique -correspondre@aws-france.com en utilisant le lien « correspondre avec l'acheteur »

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville d'Igny : Service Commande Publique

Adresse : 23 Avenue de la Division Leclerc, 91430 IGNY

Coordonnées :

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

- **Lot(s) 1 - MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE DESIMPERMEABILISATION ET VEGETALISATION DE LA COUR MATERNELLE CHARLES PERRAULT ET DE LA COUR ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE**

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/11/2024